

Paris, le 23 avril 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 5 MAI 2020

Au regard des mesures de confinement et d'interdiction des rassemblements instaurées pour lutter contre l'épidémie de Coronavirus, l'**Assemblée Générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire de Lagardère SCA se tiendra le mardi 5 mai 2020 à 10 heures à huis-clos**, c'est-à-dire sans la présence des actionnaires et autres personnes ayant habituellement le droit d'y assister.

Les actionnaires sont invités à suivre le déroulé de l'Assemblée Générale, qui sera retransmise en intégralité, en direct et en différé, en français et en anglais, sur www.lagardere.com.

Les actionnaires peuvent consulter sur le site Internet l'ensemble des documents relatifs à cette Assemblée et nous les invitons notamment à prendre connaissance de la [Lettre de Messieurs Arnaud Lagardère et Patrick Valroff aux actionnaires de Lagardère SCA](#) ainsi que de [l'Additif à la Brochure de Convocation incluant l'Avis du Conseil de Surveillance sur les projets de résolutions déposés par Amber Capital](#).

Les actionnaires sont invités à faire valoir leurs voix à l'Assemblée Générale :

- en votant à distance ;
- en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée Générale ; ou
- en donnant procuration à un tiers.

soit à l'aide du formulaire papier adressé avec la convocation, soit par Internet via la plateforme sécurisée VOTACCESS accessible, pour les actionnaires nominatifs, via le site Internet Planetshares de BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES : <https://planetshares.bnpparibas.com>.

Tout actionnaire qui ne serait plus en possession de son identifiant et/ou de son mot de passe pour accéder au site Internet Planetshares, peut contacter BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, soit par téléphone au + 33 (0)1 57 43 34 00 (de 8h45 à 18h CET du lundi au vendredi), soit via le formulaire de contact ou l'assistant virtuel NOA accessibles sur la page d'accueil du site Planetshares 24h/24 et 7j/7).

Les votes à distance et pouvoirs au Président peuvent être exprimés via la plateforme VOTACCESS jusqu'au lundi 4 mai 2020 à 15h00, heure de Paris.

Les votes à distance et pouvoirs au Président exprimés sur [formulaire papier](#) doivent être réceptionnés, dûment complétés et signés, par BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES (CTS Assemblées Générales - Les Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex), le samedi 2 mai 2020 au plus tard.

Les désignations ou révocations de procurations à un tiers peuvent être exprimées via la plateforme VOTACCESS ou via formulaire papier jusqu'au vendredi 1^{er} mai 2020. Le tiers mandataire pourra lui-même adresser ses instructions de vote à l'adresse paris.bp2s.cts.mandats@bnpparibas.com au plus tard le 1^{er} mai 2020.

LAGARDÈRE SCA

Société en commandite par actions au capital de 799.913.044,60 €

Divisé en 131.133.286 actions de 6,10 € de nominal

Siège social : 4, rue de Presbourg à Paris 16^{ème} (75) - France

Téléphone : +33 (0)1 40 69 16 00

320 366 446 R.C.S. Paris

Adresse internet : <http://www.lagardere.com>